

DECLARATION

Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux

RÉUNION CPS DU 22 MARS 2024

La FNPOS CGT tient à exprimer sa profonde préoccupation face aux conditions de travail déplorables et à la souffrance au travail alarmante que subissent les travailleurs de la Sécurité sociale.

Il est inadmissible que des méthodes de management archaïques et une culture productiviste persistent dans nos organismes ; cela est totalement contraire à la mission de service public que nous devons rendre aux usagers.

Nous traitons au quotidien de l'humain, et non de simples numéros !

La déshumanisation de nos métiers, sous couvert d'efficacité, est une menace directe à la santé, à la sécurité et à la dignité de nos collègues, sans oublier la maltraitance que subissent les usagers que nous servons.

Nous dénonçons fermement l'organisation du travail actuelle dans nos organismes qui, loin de valoriser le travail des agents, le réduit à une série de tâches, quantifiables, découpées et morcelées détruisant irrémédiablement le sens au travail.

Le sous-effectif structurel que nous connaissons dans l'institution met des salariés en situation d'écrêtement pour assurer la continuité de la mission de service public. La CGT vous rappelle à cette occasion que l'écrêtement, c'est du travail dissimulé !! D'autres doivent mettre leur RTT sur le CET, pas par choix, mais pour raison de service.

La CGT vous alerte depuis plusieurs mois sur la souffrance des collègues. On ne compte plus les droits d'alerte dans les organismes ou les condamnations en justice de nos employeurs pour manquement à leurs obligations en matière de sécurité et de santé au travail.

Dans le même temps, les entraves contre les représentants du personnel se multiplient ; une décision de justice du 11 janvier 2024 vient même condamner la CPAM des Bouches-du-Rhône pour entrave des élus CSE CGT.

L'UCANSS et les Caisses Nationales doivent être conscientes que le risque d'un drame humain est aujourd'hui plus que tangible.

La CGT tiendra l'UCANSS et les directions nationales pour responsables en cas de suicide ou de tout autre acte désespéré lié à la maltraitance institutionnelle que nous vivons.

Depuis plus de dix ans, les salariés de la Sécurité sociale sont doublement maltraités, par leurs conditions de travail et par leurs rémunérations insuffisantes.

Les salariés sont contraints de faire la chasse aux heures supplémentaires et de vendre leur RTT pour simplement survivre. Les représentants du personnel se retrouvent à gérer des situations de détresse sociale avec des salariés qui n'arrivent plus à payer leurs factures d'énergie, leur loyer etc... Dans certains cas, cela va même jusqu'à l'expulsion du logement.

Oui, un travailleur de la Sécurité sociale peut être sans domicile fixe, ne pas manger à sa faim ; et quand il arrive au travail, la maltraitance continue.

Pour la FNPOS CGT, l'analyse est très simple : l'employeur Sécurité sociale crée de l'insécurité sociale.

L'employeur s'était pourtant engagé à activer tous les leviers permettant d'améliorer la rémunération des personnels de la Sécurité sociale et notamment au travers de la classification.

La proposition de l'UCANSS faite lors de la RPN classification du 20 mars 2024 ressemble à une mauvaise blague ! Un niveau 1 positionné à 6€ au-dessus du SMIC, mais de qui se moque-t-on !

Nous ne sommes pas dupes de vos agissements. Les plans de santé ou de prévention présentés par les Caisses Nationales ne sont que poudre aux yeux ; au mieux de la gesticulation pour que l'employeur se donne bonne conscience.

Des actions concrètes sont nécessaires pour améliorer réellement notre quotidien professionnel mais cela nécessiterait que l'employeur mette la main au portefeuille.

Malheureusement, l'UCANSS est le parfait porte-voix du gouvernement, imposant l'austérité aux travailleurs, quoi qu'il en coûte !!

Les COG ne doivent pas être "économies" à tout prix, mais bien "investissement" dans le capital humain et amélioration des conditions de travail. Sans cela, vos déclarations d'intention resteront lettre morte, et la dégradation de nos conditions de travail continueront, année après année, avec son lot de drames à la clé !!

La CGT est déterminée à lutter pour le respect et la reconnaissance des travailleurs de la Sécurité Sociale.

Nous exigeons un changement radical et immédiat.

La FNPOS CGT revendique une valeur du point à 10€ et une classification qui permette un réel déroulé de carrière, la reconnaissance des compétences, de l'expérience et de l'investissement de TOUS les personnels.